

31 janvier 2022

L'appel à projets « Empreinte territoriale » Plus de sport dans la vie des habitants des Hauts-de-France



Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, la Région Hauts-de-France lance un appel à projets « Empreinte territoriale » - édition 2022 qui a pour objectif de faire émerger et de soutenir les initiatives locales qui favorisent et développent la pratique sportive partout et pour tous. Labellisée Terre de Jeux 2024, la Région Hauts-de-France souhaite faire de cet événement planétaire une opportunité pour ses habitants.

Développer la pratique du sport dans le quotidien des habitants

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Plus qu'une finalité, cet événement est une véritable opportunité pour les Hauts-de-France : l'occasion de s'appuyer sur l'engouement qu'il suscite pour laisser une empreinte sur nos territoires et dans nos clubs.

Ainsi, la Région Hauts-de-France a décidé de lancer l'appel à projets « Empreinte territoriale », pour laisser une marque sportive profonde et durable dans nos territoires. Il est fondé sur la notion d'empreinte et a pour objectif de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants de la région. Il permettra d'accompagner les initiatives locales du territoire régional, pour développer les activités physiques et sportives pour tous et partout.

Un appel à projets ouvert aux communes des Hauts-de-France labellisées « Terre de Jeux 2024 »

Cet appel à projets est destiné aux communes labellisées « Terre de Jeux 2024 » du territoire régional, soit plus de 180 communes, en lien avec les associations sportives. A travers cette initiative, la Région Hauts-de-France souhaite lever les freins à la pratique d'une activité physique ou sportive en soutenant les actions des communes. La Région s'engage à les accompagner entre 1 000€ et 10 000€ maximum.

Chaque territoire participant ne pourra déposer qu'un seul dossier, construit en lien avec un partenaire associatif sportif. Il pourra s'agir par exemple de mise en place du sport santé en lien avec les clubs, de la pratique du sport dans les écoles avec les clubs sportifs, mais aussi d'actions facilitant la pratique du handisport.

L'appel à projets est ouvert du 1^{er} février au 15 mars 2022. Les projets sont à déposer sur la plateforme des aides et subventions de la Région : <https://aides.hautsdefrance.fr>.

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Clémence Biat – Attachée de presse : clemence.biat@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 04 / 07 88 15 93 35